

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Maire, Monsieur Anthony BROTTIER,

Le dispositif « Collèges au cinéma » est un programme de l'**Éducation nationale** et du **Centre national du cinéma** qui permet aux jeunes, quel que soit leur milieu social, de **s'ouvrir à un art** dont ils connaissent souvent très mal les ressorts et, trois fois par an, de **fréquenter des salles** de cinéma, où ils n'iraient peut-être jamais sans cette opération. Le soutien que la Ville de Poitiers accordait à ce dispositif permettait de réduire la part des billets restant à la charge des familles.

Vous avez fait savoir lors du dernier conseil municipal que le renouvellement de ce soutien n'était pas certain. Les collèges, déjà frappés de plein fouet par la **réduction des budgets nationaux et académiques** pour l'action culturelle, ne pourront compenser la baisse de financement que provoquerait la suppression de la subvention municipale et ne pourraient ainsi poursuivre cette action de transmission de la **culture générale** et de **lutte contre les inégalités**.

Ces sorties au cinéma sont aussi un levier essentiel des politiques en faveur de la **santé mentale** des jeunes, en abordant avec eux des sujets comme les violences, l'écologie, l'engagement dans un groupe ou encore les relations amoureuses. Au travers d'échanges informels, chacune et chacun peut **trouver sa place** au sein de l'institution scolaire et réfléchir à sa place au sein de la société.

Supprimer cette subvention, c'est enfin mettre en péril des leviers essentiels de la **politique culturelle de notre ville**, en mettant en difficulté les deux salles Arts et Essai de Poitiers et en se privant d'un outil d'encouragement à de **futures vocations** pour les arts et techniques cinématographiques, alors même que le quartier des Couronneries s'apprête à accueillir l'École supérieure européenne de l'image.

Cette action de qualité doit se maintenir. **La charge est minime** pour la ville. Qu'est-ce qu'une subvention d'**un euro par collégien et par film**, pour un total de seulement 7500 € en 2026 ? Nous vous demandons instamment de renouveler au plus vite la convention de « Collèges au cinéma ».

Premières signataires :

Bertrand GEAY ; **Hông-Liên GRAVEREAU** ; **Florence PAILLAT** ; **Franck PLAT** - conseillers municipaux | **Florence HARRIS** - conseillère départementale | **Jérôme POLIDOR** - réalisateur | **Yves GAONAC'H** - réalisateur | **Guillaume CHRISTOPHEL** - musicien, compositeur à l'image | **Laurence ELLENA** - Maitresse de conférences en sociologie à l'Université de Poitiers, réalisatrice et membre de la revue *Images du Travail, travail des Images* | **Hélène STEVENS** - Maitresse de conférences en sociologie à l'Université de Poitiers et ancienne présidente du festival Filmer le travail | **Catherine LOPES** - enseignante - membre du comité de programmation du festival FECHAL | **FSU 86** | **CGT Educ'Action 86** | **SNFOLC 86** | **SE UNSA 86** | **Sud Éducation 86** | **CNT-SO STER 86**